Libérer le marché du carbone en Afrique

Aperçu des initiatives allemandes

Mentions légales

Publié par
Publié par l'institut de Wuppertal pour le Climat, l'Environnement et l'Énergie
(Wuppertal Institut für Klima, Umwelt, Energie GmbH)
Équipe du projet JIKO
Döppersberg 19
42103 Wuppertal
Allemagne

Sous la direction de
Lydia Ondraczek, ministère allemand de l'Environnement, Division IK II 5
Christof Arens, Institut Wuppertal

Auteur
Nicolas Kreibich, Institut Wuppertal

Assistance pour la langue anglaise
Words-Worth Stocks & Stocks GbR, Dusseldorf / Bonn

Conception
Selbach Design, Lohmar

Imprimé par
Rautenberg Verlag, Troisdorf

Crédits photos
page 11 : Flickr.com | Ministère de l'Environnement – Rwanda ; pages 12 et 13 : Flickr.com | jbdodan ; page 14 : privé ;
pages 18 et 19 : Flickr.com | Axel Fassio | CIFOR ; page 20 : privé ; pages 22 et 23 : Flickr.com | Kelly Ramundo | USAID ;
page 24 : privé ; page 25 : privé | Impact Water ; pages 26 et 27 : KfW-Bildarchiv | Bernhard Schurian ;
page 28 : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Date
Février 2019

Première impression
100 copies

Avertissement
Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet « JIKO ». Le projet « JIKO » est financé par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) et est géré et dirigé par l'institut de Wuppertal pour le Climat, l'Environnement et l'Énergie. Pour en savoir plus :
https://www.carbon-mechanisms.de/en/initiatives/research-and-dialogue/further-development-of-the-cdm-and-new-market-mechanisms

Table des matières

4 Contexte
6 Secteurs d'activité et portée géographique
8 Aperçu – Initiatives allemandes en Afrique

12 Afrique de l'Ouest

18 Afrique australe

22 Afrique de l'Est

26 Afrique du Nord

30 Informations clés sur les initiatives
32 Lectures complémentaires
33 Abréviations

Contexte

Le changement climatique a été identifié comme l'une des principales menaces pour l'humanité. Il expose les populations, les sociétés, les secteurs économiques et les écosystèmes à des risques de grande ampleur. La hausse de la température moyenne du système climatique de la terre entraîne une modification des conditions météorologiques, provoquant des sécheresses dans certaines régions, des inondations dans d'autres, des hausses de température et des vagues de chaleur, l'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans. L'Afrique est l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique et ses pays ayant peu de moyens pour y faire face seront touchés de manière disproportionnée par les changements en découlant. L'atténuation du changement climatique est donc un impératif mondial, l'Afrique faisant partie de la solution. Pour rester dans les limites de température fixées par l'Accord de Paris, les pays développés devront tout particulièrement et sensiblement relever leurs ambitions en matière d'atténuation du changement climatique.

La coopération commerciale à l'échelle mondiale et les marchés du carbone en particulier peuvent jouer un rôle crucial à cet égard, permettant une action collective qui va au-delà des niveaux d'ambition actuels. Mais les avantages qui en découlent ne se limitent pas à la seule protection du climat : L'action pour le climat peut également apporter des avantages clés pour le développement durable, tels qu'un meilleur accès à des services d'énergie propre, la réduction de la pauvreté et la réduction des effets néfastes pour la santé, ce qui représente un potentiel important pour tous les pays concernés. Une action pour le climat menée en coo-

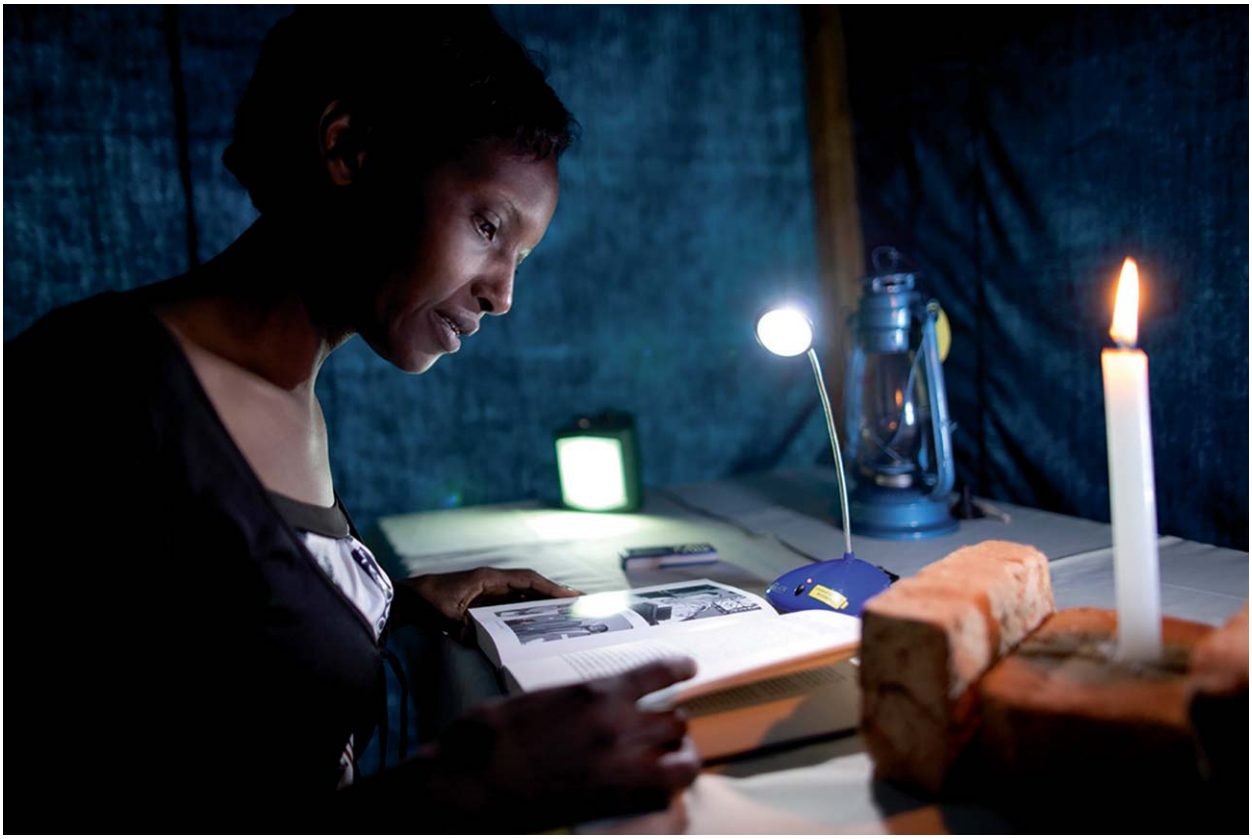

pération peut également renforcer les capacités de chacun à mettre en place des politiques climatiques nationales et, ce faisant, mettre les pays dans une meilleure position pour faire face aux changements climatiques.

Dans le domaine des marchés du carbone et de la coopération commerciale, la première initiative lancée par le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire sur le continent africain a plus de dix ans. En soutenant la mise en place du Mécanisme de développement propre (MDP), ainsi que de nouvelles approches conceptuelles, le ministère allemand de l'environnement a cherché à renforcer le rôle de l'Afrique sur le marché mondial du carbone et à améliorer les capacités d'atténuation du changement climatique induit par les activités commerciales.

Cet engagement doit prendre en compte les difficultés passées du marché du carbone africain, dont celles pendant la phase de pointe du MDP. Il s'est avéré particulièrement difficile de renforcer les capacités administratives et techniques de nombreuses régions d'Afrique. Aggravée par une demande commerciale de grande échelle pour les sources d'émissions carbone, cette situation s'est traduite par une répartition inégale des projets, en particulier dans les premières phases du MDP. Ce déséquilibre régional a été reconnu par les organes de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et plusieurs mesures ont été prises pour soutenir le développement de projets dans la région. La situation s'est améliorée avec le développement des capacités nationales et l'application plus large de nouveaux concepts, tels que les programmes d'activités, qui ont permis d'exploiter des sources d'émissions carbone plus petites et mieux réparties sur le territoire. Malgré ces progrès, l'Afrique n'est par parvenue à tirer pleinement parti du marché mondial du carbone, ce dernier ayant connu un ralentissement mondial au moment même où l'Afrique aurait pu assumer un rôle plus important en tant qu'acteur du marché. Cette crise du marché du MDP était principalement due à l'absence d'objectifs ambitieux de réduction des émissions de carbone dans les pays développés (qui sont traditionnellement les principaux acheteurs de crédits du MDP) et à une baisse des émissions industrielles à la suite de la crise financière mondiale en 2008 et 2009, qui a entraîné une demande historiquement faible en crédits MDP.

L'Accord de Paris devant devenir opérationnel d'ici 2020, nous allons entrer dans une nouvelle ère en matière de coopération commerciale. Dans le cadre de ce nouveau régime, véritablement mondial, tous les pays doivent contribuer à l'atténuation du changement climatique en adoptant des contributions déterminées au niveau national (CDN). Dans la mise en œuvre de leurs CDN, l'article 6 de l'Accord permet aux pays de coopérer en transférant les résultats de leur atténuation d'un pays à l'autre afin de se conformer aux objectifs des CDN : En vertu de l'article 6.2, les pays peuvent élaborer leurs propres approches de coopération, afin de transférer leurs résultats en matière d'atténuation du changement climatique. Les différentes parties peuvent également choisir de s'engager en vertu de l'Article 6.4, en utilisant le nouveau mécanisme commercial, qui sera supervisé par un organisme international. Pour l'Afrique, c'est l'occasion de tirer parti de l'expérience déjà acquise et de se doter d'une base solide pour son rôle futur dans le cadre de l'Accord de Paris. Les pays africains ont mis en place des infrastructures et des capacités nationales dans le cadre du MDP qui pourraient être utilisées pour les activités relevant de l'article 6. Des concepts tels que les programmes d'activités et les niveaux de référence normalisés se sont avérés particulièrement efficaces en Afrique, montrant qu'il existe un potentiel technique important dans la région. Dans le même temps, les pays africains manifestent un vif intérêt à s'engager en tant qu'acteurs dans un futur marché du carbone et à développer des instruments nationaux de tarification du carbone.

Afin d'aider les pays africains partenaires à se préparer à l'Accord de Paris et promouvoir la fixation du prix du carbone, en donnant un rôle fort à l'Afrique dans l'émergence du marché du carbone, le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire soutient de nombreuses initiatives dans la région. En décrivant ces initiatives, cette brochure présente d'abord leurs différents champs d'action et leur portée géographique. Cette section est suivie d'une brève introduction aux initiatives proprement dites. Les sections suivantes fournissent des informations complémentaires concernant les activités connexes dans les régions de l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Est et de l'Afrique du Nord, suivies d'autres informations en rapport avec les initiatives, telles que les personnes et les organisations engagées. La section « Lectures complémentaires » fournit une liste de documents récents, qui présentent l'orientation de l'initiative, ainsi que des rapports et certaines de ses autres réalisations. Vous trouverez de plus amples informations concernant les initiatives présentées dans cette brochure à l'adresse suivante : www.carbon-mechanisms.de/en.

Secteurs d'activité et portée géographique

Chaque initiative soutenue par le ministère allemand de l'environnement a sa propre structure et ses propres activités, tenant ainsi compte des circonstances spécifiques dans lesquelles elle est mise en œuvre. Malgré leurs différences, ces initiatives peuvent être associées à un ou plusieurs domaines d'activité, contribuant ainsi à la promotion de la tarification du carbone et à l'émergence d'un marché du carbone de premier plan en Afrique.

Renforcer la voix africaine

Un des objectifs clés du ministère allemand de l'environnement est d'aider les négociateurs africains dans leurs négociations avec la CCNUCC et de renforcer les capacités locales dans le domaine du commerce mondial du carbone. De nombreuses initiatives de soutien sont mises en œuvre par le biais d'ateliers et de formations, ainsi que par la promotion de l'échange de connaissances entre les négociateurs. Grâce à ces activités, l'Accord de Paris est conçu et appliqué de manière à permettre une large participation africaine, en particulier dans ses composantes axées sur le marché et les dispositions relatives au financement de la lutte contre le changement climatique.

Libérer le potentiel du marché du carbone en Afrique

De nombreuses activités au titre du MDP se déroulent en Afrique et une expérience précieuse a été acquise grâce à la mise en place de concepts novateurs, tels que les programmes d'activités et les niveaux de référence normalisés. Les nombreuses initiatives du ministère allemand de l'environnement en Afrique ont entre autres pour objectif d'assurer la continuité des activités en anticipant les changements futurs et d'étudier comment les concepts prometteurs du MDP peuvent être intégrés dans le régime de Paris

Vers la mise en œuvre : Article 6 Le pilotage

L'Accord de Paris devant devenir opérationnel d'ici 2020, la communauté internationale commence à passer des discussions conceptuelles à l'application. Un certain nombre d'activités soutenues par le ministère allemand de l'environnement se révèlent ainsi essentielles, étant donné que le pilotage en Afrique des activités relevant de l'article 6 et la participation du secteur privé joueront un rôle important dans cette évolution.

Lier les marchés du carbone au financement de la lutte contre le changement climatique

Le cadre et l'infrastructure mis en place avec le MDP ont favorisé l'émergence de projets d'atténuation du changement climatique en Afrique. Certains d'entre eux n'ont toutefois pas été appliqués, en raison de la difficulté à trouver un soutien financier dans des conditions de marché tendues. Le financement de la lutte contre le changement climatique représente ainsi un moyen novateur de rendre ces projets viables. Le financement de la lutte contre le changement climatique fournit aux pays en développement le soutien financier dont ils ont besoin pour mettre en place leur action climatique, par exemple par le biais du Fonds vert pour le climat (FVC). Le financement pragmatique de la lutte contre le changement climatique pourrait également permettre une application plus large et un développement plus poussé de nombreuses approches et concepts qui ont été élaborés dans le contexte du marché du carbone. Certaines de ces initiatives permettent au ministère allemand de l'environnement d'aider les activités et les approches développées dans le cadre du MDP à effectuer une transition vers le financement de la lutte contre le changement climatique.

Développer les marchés intérieurs et la tarification du carbone

La tarification du carbone est un outil qui se répand partout dans le monde. Un nombre croissant de pays étudient les moyens d'introduire une taxation du carbone ou des systèmes nationaux d'échange de quotas d'émission (SEQE). Le ministère allemand de l'environnement a lancé et soutient un certain nombre d'initiatives en Afrique afin d'aider ses pays partenaires via un échange d'expérience et d'enseignements, ainsi qu'en apportant un appui technique.

Les initiatives soutenues par le ministère allemand de l'environnement diffèrent non seulement par leurs zones d'action, mais aussi par leur portée géographique : Alors que certaines initiatives se concentrent sur une région ou un pays africain spécifique, d'autres ont une portée mondiale ou continentale, avec des activités individuelles mises en place dans certains pays d'Afrique. La carte met en évidence les pays où des activités sont actuellement soutenues par le ministère allemand de l'environnement dans le domaine de la coopération commerciale et de la tarification du carbone.

Aperçu – Initiatives allemandes en Afrique

Cette section constitue une introduction générale aux initiatives soutenues par le ministère allemand de l'environnement dans le domaine de la coopération commerciale et de la tarification du carbone. Pour obtenir plus de détails sur une activité spécifique, merci de consulter directement les chapitres sous-régionaux (Afrique de l'Ouest, Afrique australe, Afrique de l'Est et Afrique du Nord).

Le marché mondial du carbone

Le projet du ministère allemand de l'environnement de créer un marché mondial du carbone vise à aider les décideurs publics internationaux à utiliser des instruments commerciaux pour leurs activités de réduction du carbone à l'échelle nationale. Grâce à des études et des activités pilotes, le projet soutient le développement stratégique des nouveaux instruments de coopération commerciale prévus par l'article 6 de l'Accord de Paris. L'initiative encourage également le secteur privé à participer à l'élaboration et à la mise en pratique de solutions commerciales ; et conseille les organismes gouvernementaux et le secteur privé sur les avantages potentiels du marché du carbone. De plus, l'initiative organise des formations pour préparer les représentants des gouvernements partenaires aux négociations de la CCNUCC et soutient la collaboration régionale dans le domaine des marchés du carbone. L'initiative est actuellement mise en œuvre en Afrique du Nord (Tunisie) et en Afrique de l'Est (Ouganda ainsi que dans d'autres pays d'Afrique de l'Est comme le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya et le Rwanda).

L'alliance ouest-africaine du marché du carbone et du financement climatique

L'alliance ouest-africaine du marché du carbone et du financement de la lutte contre le changement climatique crée une structure à long terme, qui favorise en Afrique de l'Ouest le marché du carbone et un financement climatique fondé sur les résultats, en intégrant diverses activités de soutien. En mettant en place une structure régionale permanente avec un secrétariat à Dakar, l'alliance vise à renforcer la capacité des pays de l'Afrique de l'Ouest à participer au marché international du carbone et à améliorer l'accès à un financement climatique fondé sur les résultats, pour la mise en pratique des CDN. L'alliance comprend 16 États membres en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Libéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo).

Climate Finance Innovators – Lier les marchés du carbone au financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique

L'initiative « Climate Finance Innovators » (les innovateurs du financement climatique, en français) vise à développer des modèles reproductibles de financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays partenaires en Afrique, fondés sur les éléments et les activités du MDP. L'initiative établit ainsi des liens novateurs entre les mécanismes de marché de la CCNUCC et les institutions internationales de financement de la lutte contre le changement climatique, telles que le Fonds vert pour le climat. Le projet consiste à travailler conjointement avec des partenaires gouvernementaux et le secteur privé, afin de formuler des propositions de financement. L'objectif est de renforcer les mesures d'atténuation pilotes déjà existantes, afin de mobiliser l'action avant 2020 et d'avoir ainsi un effet notable sur le développement durable. Le projet est mis en œuvre en Afrique de l'Est (Éthiopie et Ouganda) et en Afrique de l'Ouest (Sénégal).

Le groupe d'action « Nitric Acid Climate Action Group »

En 2015, le ministère allemand de l'environnement a lancé le groupe d'action « Nitric Acid Climate Action Group » (NACAG) dans le but d'équiper rapidement et durablement toutes les usines d'acide nitrique du monde entier d'une technologie efficace afin de réduire les émissions de protoxyde d'azote. Pour faciliter la transformation du secteur mondial de l'acide nitrique vers une activité respectueuse du climat, le NACAG fournit à tous les gouvernements et exploitants d'usines des conseils et informations sur les questions technologiques et réglementaires concernant la réduction du N2O. L'initiative fournit également un soutien financier aux pays partenaires désireux d'exploiter ce potentiel de réduction rentable tout en prenant en charge

l'atténuation de leurs émissions dès 2020 – par exemple dans le cadre de leurs CDN. En Afrique, cette initiative de portée mondiale est déjà mise en place en Afrique australe (Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe) et en Afrique du Nord (Tunisie, Algérie et Égypte).

L'initiative « Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action »

L'initiative « Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action » (CI-ACA, « Instruments de collaboration pour une action ambitieuse en faveur du climat » en français) est mise en œuvre par la CCNUCC par l'intermédiaire de ses centres régionaux de collaboration (CRC). Elle est soutenue par les contributions volontaires de plusieurs gouvernements nationaux, dont le gouvernement fédéral allemand, par le biais du ministère allemand de l'environnement. L'initiative CI-ACA offre un soutien sur mesure aux différents pays pour le développement d'instruments de tarification du carbone. Elle couvre ainsi l'ensemble du processus, depuis l'identification des options politiques possibles jusqu'à l'élaboration de propositions concrètes pour le développement et la conception d'instruments, en passant par leur déploiement sur le terrain. En Afrique, l'initiative CI-ACA est mise en œuvre au Sénégal (Afrique de l'Ouest) et en Ouganda (Afrique de l'Est).

La Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone

Pour promouvoir la tarification du carbone, la Coalition pour le leadership en manière de tarification du carbone (CPLC) réunit des dirigeants de gouvernements nationaux et infranationaux, ainsi que des acteurs du secteur privé et de la société civile. La CPLC sert de plateforme de dialogue, permettant aux participants d'échanger leurs points de vue et leurs expériences sur les politiques et les instruments de tarification du carbone. Le dialogue et le travail de collaboration encourage l'introduction de politiques et d'instruments de tarification du carbone et renforce les politiques existantes. En 2018, un groupe de travail axé sur l'Afrique a été mis en place pour permettre aux partenaires de la CPLC de s'engager et de discuter de la façon dont le prix du carbone pourrait être fixé dans le contexte du développement durable. L'objectif est d'élaborer un discours sur la tarification du carbone qui corresponde à la réalité et aux projets de développement des pays de la région. Les membres du groupe de travail échangent régulièrement sur les évolutions récentes en Afrique et partagent leur expérience. La CPLC a pour partenaires gouvernementaux l'Éthiopie, le Maroc et la Côte d'Ivoire. L'Allemagne étant étroitement associée aux activités de soutien menées par la CPLC en Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest), celles-ci sont décrites dans cette publication..

Le Partenariat pour la préparation au marché

Le Partenariat pour la préparation au marché du carbone (PMR) est une initiative de la Banque mondiale qui promeut l'établissement d'un marché mondial du carbone et aide les pays à préparer et à mettre en œuvre des instruments novateurs pour le marché du carbone. Le PMR fournit un soutien financier et technique tout en servant également de plateforme de dialogue pour faciliter le partage d'expérience entre pays. En Afrique, cette initiative soutenue par le ministère allemand de l'environnement aide la Côte d'Ivoire, le Maroc, l'Afrique du Sud et la Tunisie. L'Allemagne collabore étroitement avec la Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest) et la Tunisie (Afrique du Nord) dans le domaine de la tarification du carbone. La présente brochure décrit dès lors plus en détail leurs activités.

Mise à jour des niveaux de référence normalisés du Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP)

Les niveaux de référence normalisés (SB) permettent de déterminer les réductions d'émissions carbone d'une manière objective et raisonnable. Ils ont été développés dans le cadre du MDP afin de réduire les coûts de transaction et simplifier les processus. L'un de ces niveaux de référence normalisés est le facteur d'émission du réseau (GEF) électrique régional du Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP), un système électrique reliant neuf pays subsahariens. Ce projet de recherche a soutenu le processus de mise à jour du GEF, applicable dans neuf pays d'Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana, République démocratique du Congo (RDC), Eswatini, Lesotho, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe).

- Renforcer la voix africaine
- Libérer le potentiel du marché du carbone en Afrique
- Vers la mise en œuvre : Article 6 Le pilotage
- Lier les marchés du carbone au financement climatique
- Développer les marchés intérieurs et la tarification du carbone

Le mécanisme de financement des énergies renouvelables axé sur les résultats pour le Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP)

Le principal objectif de cette initiative était l'élaboration d'un programme pilote régional pour tester les approches coopératives de l'article 6. Ce travail a abouti à un concept de Fonds pour l'énergie propre pour le Pool énergétique d'Afrique australe (CEF4SAPP). Une fois opérationnel, ce fonds pourrait servir à financer des activités de déploiement d'énergies renouvelables dans neuf pays d'Afrique australe (Botswana, RDC, Eswatini, Lesotho, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe).

Réduction des pertes techniques dans les réseaux de transport et de distribution électrique

Ce projet de recherche explore les possibilités d'utiliser l'article 6 de l'Accord de Paris pour aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs définis par les CDN. Il évalue si les instruments existants, tels que les niveaux de référence normalisés, pourraient être perfectionnés et simplifiés, afin de servir d'instruments précis et transparents pour comptabiliser les réductions d'émissions carbone réalisées au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris. L'initiative est actuellement mise en œuvre en Ouganda et dans trois pays d'Afrique australe (Mozambique, Zambie et Zimbabwe).

Le groupe de travail du programme d'action (PA)

Le groupe de travail du programme d'action se concentre sur les aspects scientifiques, réglementaires et politiques des programmes d'activités, qui ont vu le jour dans le cadre du MDP et gagné en pertinence dans le cadre du financement international pour le climat et de l'article 6 de l'Accord de Paris. En tant qu'initiative de portée mondiale, le groupe de travail du programme d'action ne se concentre pas sur des régions ou des pays spécifiques. Toutefois, son travail de promotion du MDP programmatique est particulièrement pertinent pour l'Afrique, où les programmes d'action ont été mis en place dans une bien plus large mesure que les projets de MDP individuels, contribuant ainsi, par exemple, au déploiement de technologies décentralisées. Le groupe de travail du programme d'action offre une plateforme de dialogue, qui permet de partager les expérience et de coordonner les mesures afin d'améliorer les règles du MDP programmatique.

La Fondation pour l'avenir du marché du carbone

La Fondation pour l'avenir du marché du carbone a été créée dans le but de fournir un financement initial pour les mécanismes novateurs et programmatiques du marché du carbone. L'objectif est de renforcer les approches actuelles et futures du marché du carbone et de contribuer au développement d'économies à faibles émissions de carbone. La fondation soutient actuellement un total de quatre activités d'atténuation des émissions de carbone en Afrique, dont deux, les programmes en Afrique australe (Zambie) et en Afrique de l'Est (Ouganda), sont décrites dans cette brochure.

Compenser l'impact climatique des voyages d'affaires du gouvernement fédéral allemand

Le transport aérien étant particulièrement dommageable pour le climat, le gouvernement fédéral allemand a décidé de compenser les émissions de gaz à effet de serre de tous les voyages d'affaires effectués en avion ou en voiture par les employés des ministères et des autorités nationales subalternes. Le programme a commencé par la compensation des émissions pour la période législative 2014-2017, mais est prolongé sur une base annuelle. Le programme utilise des certificats d'émission de haute qualité générés dans le cadre du MDP, qui s'accompagnent de contributions supplémentaires au développement durable. Parmi les activités retenues pour la période 2014 à 2017 figurent six programmes africains, dont trois sont décrits dans cette brochure : Un en Afrique de l'Ouest (Nigéria), un en Afrique australe (Afrique du Sud) et un en Afrique de l'Est (Rwanda).

- Renforcer la voix africaine
- Libérer le potentiel du marché du carbone en Afrique
- Vers la mise en œuvre : Article 6 Le pilotage
- Lier les marchés du carbone au financement climatique
- Développer les marchés intérieurs et la tarification du carbone

La semaine africaine du climat

La semaine africaine du climat (ACW) est une conférence et exposition régionale de premier plan pour l'action climatique liée aux marchés et aux instruments économiques. L'événement, soutenu par le ministère allemand de l'environnement et co-organisé par la CCNUCC, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), l'association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA), le partenariat PNUE et PNUE DTU, le PNUD et le partenariat Africa LEDS, est organisé chaque année par un gouvernement africain – cette année le Ghana.

Sous le titre « Action pour le climat en Afrique : Une course que nous pouvons gagner », l'ACW 2019 se concentrera sur la manière dont l'engagement entre les acteurs étatiques et non étatiques peut être encore renforcé dans les secteurs clés de l'Afrique (énergie, agriculture et lieux d'implantation humaine), y compris le rôle des futurs marchés du carbone dans l'amélioration de l'action pour le climat, afin d'atteindre les objectifs du développement durable. Avec la finalisation du programme de travail de l'Accord de Paris lors de la COP24, qui fait partie du paquet climat de Katowice, le monde est entré dans une nouvelle ère d'effort collectif pour faire face au changement climatique. Tandis qu'avant la COP24, les efforts se sont concentrés sur la définition de l'Accord de Paris, cette nouvelle ère vise à renforcer l'ambition nationale de mettre en œuvre l'Accord. Nous ne parviendrons à concrétiser les objectifs de Paris que si nous tirons parti de la puissance de la coopération via le financement, les mécanismes du marché et la technologie. La semaine africaine du climat 2019 est donc cruciale pour stimuler l'ambition nécessaire afin de combler le fossé.

www.regionalclimateweeks.org

Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest compte plus de 300 millions d'habitants et se caractérise par une croissance démographique rapide. La région est unie au-delà des frontières nationales par des traditions et des langues communes. Les interdépendances économiques, commerciales et sociales se renforcent. Les pays de la région travaillent à construire une région sans frontières, avec des politiques harmonisées et une monnaie unique. La coopération politique forte qui unit les pays de la région leur offre l'occasion de s'attaquer aux problèmes de développement les plus urgents, tels que les crises alimentaires et sanitaires, ainsi que les changements climatiques. L'Afrique de l'Ouest est récemment devenue une région centrale pour les activités du ministère allemand de l'environnement en Afrique. Le marché du carbone et le financement de la lutte contre le changement climatique constituent aujourd'hui les pierres angulaires de l'alliance ouest-africaine. Cette initiative multinationale bénéficie également d'activités de soutien et d'une collaboration étroite avec d'autres initiatives du ministère allemand de l'environnement. L'Afrique de l'Ouest accueille également certaines des activités d'atténuation soutenues par le ministère allemand de l'environnement, dans le cadre d'initiatives telles que la fondation pour l'avenir du marché du carbone.

Mauritanie
Mali
Niger
Cap-Vert
Sénégal
Gambie
Guinée-Bissau
Guinée
Burkina Faso
Bénin
Nigéria
Sierra Leone
Côte d'Ivoire
Ghana
Libéria
Togo

L'alliance ouest-africaine du marché du carbone et du financement climatique

L'alliance ouest-africaine du marché du carbone et du financement de la lutte contre le changement climatique vise à renforcer la participation des pays d'Afrique de l'Ouest aux marchés internationaux du carbone et à améliorer l'accès aux financements fondés sur les résultats. La participation active de l'Afrique de l'Ouest aux négociations de la CCNUCC est essentielle pour garantir la défense de leurs intérêts. De même, les membres qui participent aux discussions internationales deviennent des leaders d'opinion dans leurs pays respectifs. Par conséquent, l'alliance apporte un soutien financier à la participation de membres qui, autrement, n'auraient pas les moyens d'assister aux négociations. Les membres soutenus sont les présidents des groupes de travail thématiques de l'alliance. Quatre groupes de travail ont été mis en place, afin de réfléchir aux questions que posent les marchés du carbone, la tarification du carbone, la transparence, le financement climatique et le transfert de technologie.

Ousmane Fall Sarr, Coordinateur de l'alliance

« Nous devons rendre les marchés du carbone accessibles aux pays d'Afrique de l'Ouest pour que les pays développés de l'Est ne manquent pas le train de l'Accord de Paris, comme ils l'ont fait avec le MDP. La participation active des pays africains à l'élaboration des orientations et des règles de l'article 6, ainsi que le lancement rapide d'activités pilotes constituent la position de base que l'Afrique souhaite favoriser à long terme sur les marchés émergents du carbone ».

L'opérationnalisation et la mise en place technique de l'alliance sont soutenues par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) en collaboration avec le centre de collaboration régionale de Lomé de la CCNUCC, ainsi que Climate Focus et l'ONG ENDA Energie basée à Dakar. Afin de rassembler les pays d'Afrique de l'Ouest autour de la mise en œuvre et de la préparation des marchés du carbone, ainsi que des négociations internationales sur le climat, l'alliance coopère avec d'autres initiatives, elles aussi soutenues par le ministère allemand de l'environnement. Dans le cadre de cette coopération, l'alliance de l'Afrique de l'Ouest pourrait recevoir un soutien sous la forme d'activités de renforcement de leurs capacités, ou d'ateliers d'apprentissage entre pairs.

Le projet « Climate Finance Innovators » proposerait alors un cadre visant à développer des modèles reproductibles de financement climatique (fondés sur des composantes et activités du MDP) en Éthiopie, au Sénégal et en Ouganda. La coopération de l'alliance avec la coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone (CPLC) et le partenariat pour la préparation au marché (PMR) permet aux membres de partager l'expérience acquise dans le processus d'élaboration d'instruments nationaux de tarification du carbone.

L'alliance de l'Afrique de l'Ouest est devenue pleinement opérationnelle en 2017. En 2018 et à la suite d'un appel à candidatures, le Togo et le Nigéria ont été sélectionnés par l'alliance pour être les premiers pays à bénéficier du programme de soutien à la préparation à l'article 6. Les activités de soutien à la préparation au Togo visent à renforcer les capacités de MNV du pays, à fournir des recommandations sur les arrangements institutionnels et les voies de transition pour son portefeuille MDP. Les activités se concentrent principalement sur le secteur de l'énergie et, en particulier, sur l'électrification des zones rurales, secteur identifié comme le plus approprié pour le marché du carbone ou le soutien du financement climatique en étroite coordination avec les autorités nationales. Au Nigéria, l'alliance de l'Afrique de l'Ouest aide le gouvernement à se préparer au nouveau régime climatique de Paris en explorant des questions clés, telles que la manière dont les marchés du carbone peuvent soutenir la mise en œuvre des CDN au Nigéria, ou le cadre institutionnel nécessaire pour faire face aux nouvelles conditions de l'Accord de Paris et pour participer à son article 6, ou comment l'avenir pourrait être envisagé pour les projets nigérians au titre du MDP.

Effets et résultats

L'adhésion à l'alliance s'est accrue et représente aujourd'hui 16 pays d'Afrique de l'Ouest – l'affiliation à l'alliance de tous les pays de la CEDEAO, plus la Mauritanie, a été réalisée en un temps record. Avant les négociations sur le climat à Katowice (Pologne), l'alliance a réussi à informer et à renforcer la position du groupe de négociateurs africains sur l'article 6 de l'Accord de Paris, ainsi qu'à améliorer la représentation des parties ouest-africaines dans les négociations.

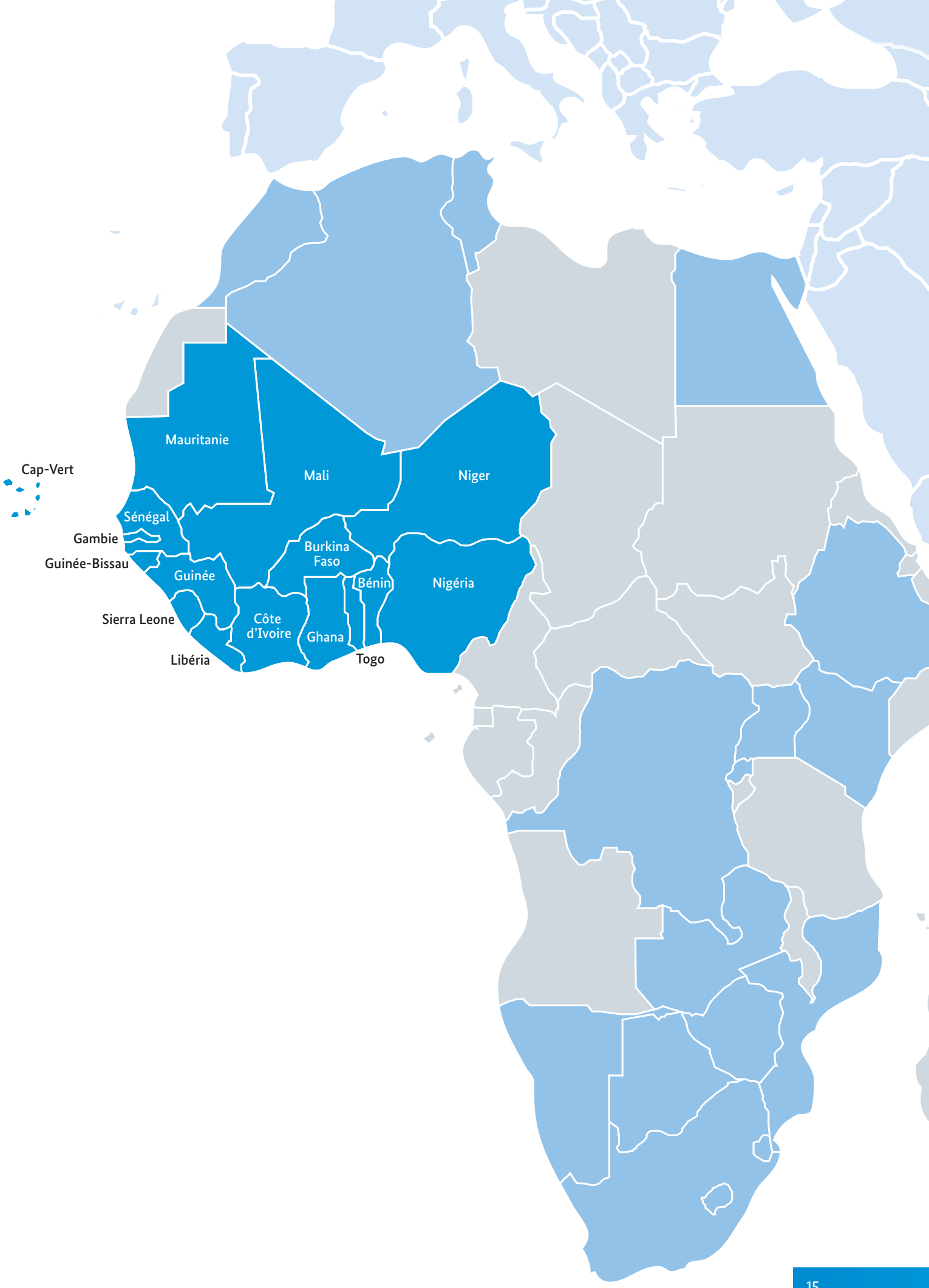
Cap-Vert
Mauritanie
Mali
Niger
Sénégal
Gambie
Guinée-Bissau
Guinée
Burkina Faso
Bénin
Nigéria
Sierra Leone
Côte d'Ivoire
Ghana
Libéria
Togo

Climate Finance Innovators – Activités au Sénégal

Dans le but d'élaborer des modèles novateurs de financement de la lutte contre le changement climatique, l'initiative Climate Finance Innovators coopère avec les gouvernements et le secteur privé afin de relier les instruments de financement climatique aux mécanismes du marché. L'initiative est mise en œuvre par Perspectives Climate Group, en collaboration avec Climate Focus, AERA, Carbon Africa, Afrique Énergie Environnement et SouthSouthNorth. En Afrique de l'Ouest, où l'initiative est également mise en place, un protocole d'accord a été signé avec le Sénégal, qui définit les conditions de la coopération liée à l'initiative. Les activités connexes au Sénégal comportent deux volets :

1) Le premier consiste à aider le Sénégal à élaborer une proposition de financement climatique, dans le but de la soumettre à une institution de financement climatique telle que le Fonds vert pour le climat (FVC). L'initiative soutiendra l'ensemble du processus de développement, ainsi que le choix d'une activité d'atténuation appropriée. L'activité sélectionnée devrait être éligible au financement climatique (par exemple, répondre aux critères d'investissement du FVC), être priorisée par les parties prenantes gouvernementales et liée aux mécanismes du marché et à l'article 6 de l'Accord de Paris.

El Hadji Mbaye Diagne, directeur général d'Afrique-Énergie-Environnement, coordinateur en chef du Groupe africain de négociateurs sur l'article 6

« Les activités déjà en cours au Sénégal dans le domaine des marchés du carbone et des instruments de tarification du carbone sont nombreuses et importantes. Nous devons relier les points et clarifier la manière dont la coopération internationale au titre de l'article 6 peut soutenir l'ambition du Sénégal en ce qui concerne le changement climatique, et c'est là que ce projet peut apporter une contribution appropriée ».

2) Le second concerne l'initiative d'appui au renforcement des capacités. Dans le but de renforcer les capacités nationales du Sénégal dans les domaines des mécanismes de marché, de la préparation à l'article 6 et du financement de la lutte contre le changement climatique, l'initiative fournira un appui technique, mettant à disposition des concepts méthodologiques pour générer des effets multiplicateurs dans la mise en œuvre des CDN. La portée exacte de l'aide sera convenue et développée en étroite consultation avec le bénéficiaire de l'aide et les parties prenantes sénégalaises. Un point de départ pertinent pour le renforcement des capacités sera, entre autres, l'application par le Sénégal du soutien pour la préparation de l'article 6 envers l'Alliance ouest-africaine sur les marchés du carbone et le financement climatique.

PMR et CPLC : l'aide à la taxation du carbone en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est un pays d'Afrique de l'Ouest à revenu intermédiaire, membre technique du partenariat pour la préparation au marché (PMR) et partenaire gouvernemental de la coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone (CPLC) hébergée par la Banque mondiale. Dans ce rôle, la Côte d'Ivoire explore les possibilités d'introduire une taxe nationale sur le carbone. La taxe doit contribuer à la réalisation des CDN du pays, qui visent à réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre de 28% d'ici 2030 par rapport à 2012, et à porter la part des énergies renouvelables à 42% dans le mix énergétique. Les recettes résultant de la taxe carbone seront utilisées pour soutenir les activités d'atténuation du changement climatique en Côte d'Ivoire. Cette décision sur l'utilisation des recettes doit être replacée dans son contexte. Par le passé, le manque de financement a été identifié comme le principal obstacle au développement des projets de protection du climat en Côte d'Ivoire.

Les activités du PMR et de la CPLC en Côte d'Ivoire ont été lancées par un atelier en octobre 2018, initiant un dialogue interministériel sur le potentiel, les objectifs et les opportunités d'une taxe carbone en Côte d'Ivoire. Depuis, une première cartographie du cadre fiscal lié à l'environnement a été finalisée afin d'identifier et de sélectionner les options de conception de la taxe carbone les plus adaptées à la structure économique de la Côte d'Ivoire. En tant que membre de l'alliance ouest-africaine, la Côte d'Ivoire peut régulièrement partager son expérience avec les autres pays de l'alliance.

L'initiative « Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action » : L'exploration des options de tarification du carbone pour le Sénégal

L'initiative « Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action » (CI-ACA, Instruments de collaboration pour une action climatique ambitieuse, en français) vise à aider les pays à élaborer des instruments de politique climatique tels que le marché du carbone, les taxes sur le carbone, ainsi que d'autres instruments de réduction des émissions carbone avec de solides composantes de surveillance, de suivi et de vérification. Afin d'explorer la possibilité d'introduire des politiques de tarification du carbone, le secrétariat de la CCNUCC et le centre de collaboration régionale de Lomé collaborent au Sénégal, l'un des pays partenaires de l'initiative, avec Perspectives Climate Research GmbH, Afrique Énergie Environnement (AEE), le département de l'environnement et des établissements classés (DECC) Sénégal et le comité national sur le Changement climatique (COMNAC).

Dans le cadre de ces activités, une étude a permis d'évaluer diverses options pour la mise en place des instruments de tarification du carbone au niveau national. Le travail comprenait l'analyse du cadre juridique, réglementaire et fiscal du pays, ainsi qu'une présentation des types de systèmes de tarification du carbone applicables à l'échelle internationale. Un processus de consultation nationale a permis d'identifier les instruments les plus pertinents pour les secteurs prioritaires. Des recommandations ont été faites auprès du Sénégal pour le choix d'un instrument lui permettant de réaliser ses objectifs des CND, ainsi que de classer les instruments en fonction des priorités nationales et la faisabilité de leur mise en œuvre. Le processus de consultation a conseillé au Sénégal la mise en place d'une taxe carbone comme instrument de tarification. S'appuyant sur les conclusions de l'étude, l'initiative élabore actuellement un plan d'action qui tient compte de l'expérience des autres pays de la région et permet une interaction et une coordination directes avec les responsables politiques nationaux. Après l'évaluation et l'élaboration du plan d'action avec les principales parties prenantes, un soutien sur le terrain aidera à l'avancement et au déploiement des instruments de tarification du carbone au Sénégal.

Des systèmes de cuisson plus performants pour le programme d'activités du Nigéria

Au Nigéria, environ 75 % des familles utilisent encore le foyer à trois pierres et du bois de chauffage pour la cuisine quotidienne. Cette demande importante en bois de chauffage a conduit à une déforestation croissante et presque totale, en particulier dans les régions pauvres du nord du pays. Le bois de chauffage est donc rare dans le nord du Nigéria et doit être transporté depuis le sud, ce qui entraîne des coûts énergétiques élevés. Le programme d'activités du MDP « Des systèmes de cuisson plus performants pour le Nigéria » vise à changer la situation. En réduisant de 80 % la quantité de bois nécessaire à la cuisson, le programme permet non seulement d'atténuer le changement climatique, mais aussi d'obtenir des avantages économiques et d'améliorer la santé de ses utilisateurs. Le programme est utilisé pour ***compenser l'impact climatique des voyages d'affaires du gouvernement fédéral allemand*** *et plus de 40 000 crédits ont été annulés pour*

Afrique australe

Par le passé et à l'exception notable de l'Afrique du Sud, la région de l'Afrique australe a été moins en mesure que les autres régions de bénéficier du marché mondial du carbone. Afin de renforcer le rôle de l'Afrique australe dans le futur marché du carbone, le ministère allemand de l'environnement finance des initiatives pour développer des projets en améliorant la disponibilité des données et en pilotant de nouvelles options d'atténuation des émissions carbone. Par l'intermédiaire du groupe d'action « Nitric Acid Climate Action Group », le ministère aide en outre les pays partenaires de la région à réaliser leur potentiel d'atténuation des émissions dans le secteur de l'acide nitrique. Des projets individuels sont également soutenus par l'initiative afin de compenser l'impact climatique des déplacements professionnels des fonctionnaires du gouvernement fédéral allemand.

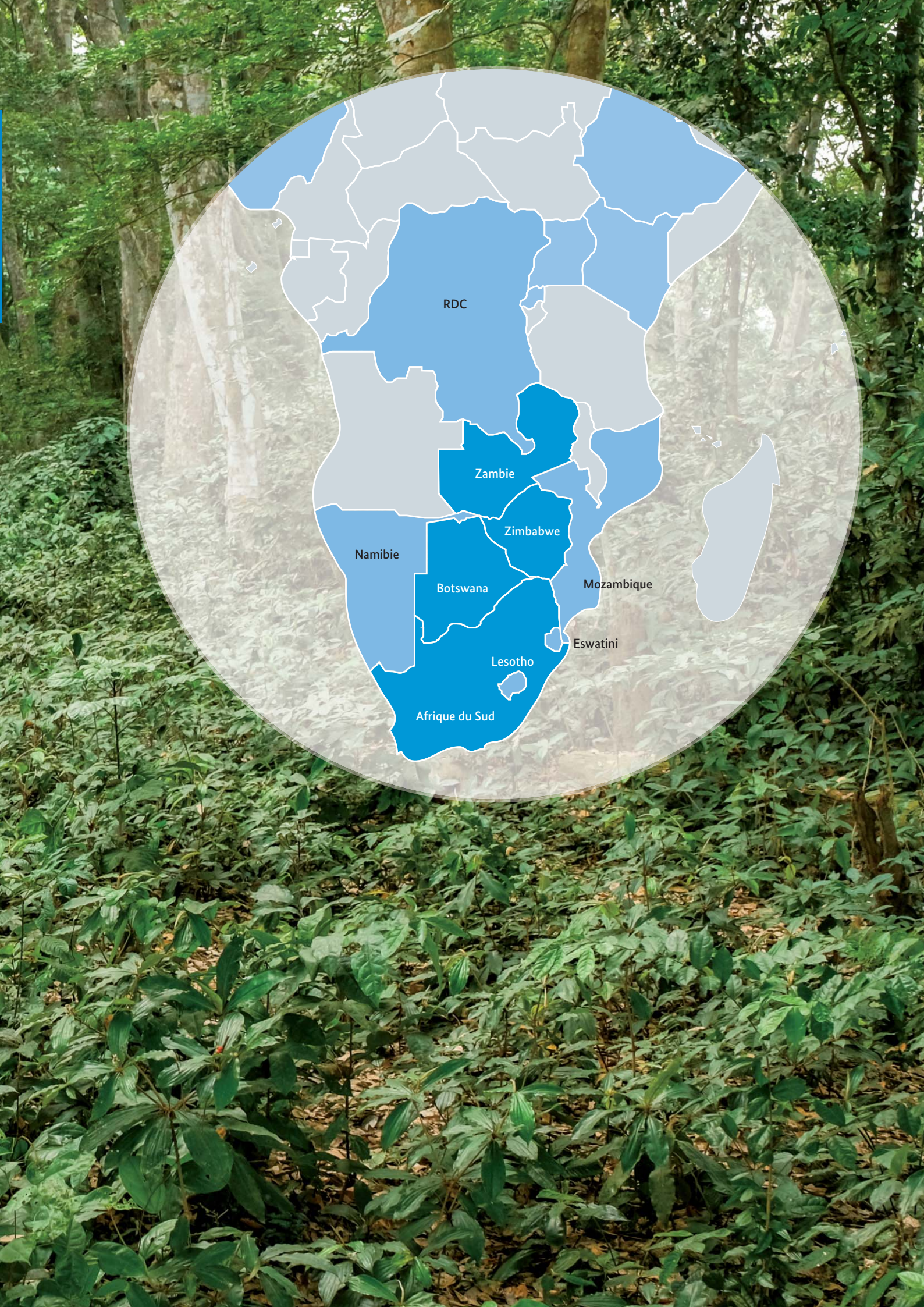
RDC
Zambie
Zimbabwe
Namibie
Botswana
Mozambique
Eswatini
Lesotho
Afrique du Sud

Mise à jour du niveau de référence normalisé du Pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP)

Les niveaux de références normalisés (SB) ont été développés dans le cadre du MDP pour réduire les coûts de transaction et simplifier les processus. Ils permettent de déterminer les réductions d'émissions carbone d'une manière objective et raisonnable. Les SB pourraient à l'avenir permettre le développement et la MNV des programmes de protection du climat concernant la coopération commerciale au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris. Parmi ces niveaux de référence normalisés, on compte le facteur d'émission du réseau (GEF) électrique régional du Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP), un réseau électrique reliant neuf pays subsahariens. Les critères du GEF arrivant à expiration en 2017, il était urgent de mettre à jour les SB. Mis en œuvre par GFA Consulting Group, en collaboration avec le centre de coordination du SAPP (CC SAPP) et les correspondants des pays membres, ce projet a suivi le processus de mise à jour via de nombreuses activités, dont la modélisation, les calculs, la préparation, la validation et l'approbation officielle des SB par le secrétariat de la CCNUCC. Le renouvellement des niveaux de référence normalisés permet aux neuf pays subsahariens de participer aux futurs programmes de coopération au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris et simplifie l'accès au financement public du climat, par exemple au titre du Fonds vert pour le climat (FVC).

Johnson Maviya, responsable de l'environnement au SAPP

« Le Pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP) a pris position pour augmenter la part des énergies renouvelables dans la région, telle que définie dans le plan du Pool SAPP pour la période 2019 à 2040, et ce projet représente une opportunité pour y parvenir. »

Effets et résultats

L'initiative a permis de renouveler avec succès le niveau de référence normalisé [facteur d'émissions du réseau régional (GEF)], ce qui permet aux neuf pays subsahariens de participer aux futurs programmes de coopération au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris et de simplifier l'accès au financement public du climat (par exemple, le Fonds vert pour le climat). Le GEF régional sert de base pour déterminer les réductions possibles d'émissions carbone grâce aux énergies renouvelables et aux activités liées à l'efficacité énergétique.

Le mécanisme de financement des énergies renouvelables axé sur les résultats pour le Pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP)

Dans le but d'élaborer un programme régional pour les activités pilotes au titre de l'article 6, cette initiative a permis de développer un concept de Fonds pour une énergie propre pour le Pool énergétique de l'Afrique australe (CEF4SAPP), qui doit soutenir le déploiement des énergies renouvelables dans les pays membres du pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP). Ce projet est mis en œuvre par GFA Consulting Group GmbH, le secrétariat de la CCNUCC en collaboration avec le Centre de coordination du SAPP (SAPP CC), les correspondants des pays membres ainsi que les ministères nationaux de l'énergie et les régulateurs nationaux de l'électricité. Sur la base de la planification énergétique à long terme des pays membres, le concept d'un « niveau de référence tourné vers l'avenir » a été développé afin d'identifier les projets d'énergie renouvelable éligibles au financement du CEF4SAPP. Cette approche constitue essentiellement une proposition pour la conception de la première activité pilote régionale au titre de l'article 6.

Réduction des pertes techniques dans les réseaux de transport et de distribution électrique

L'installation d'équipements de compensation de puissance réactive (RPC) dans les installations industrielles contribue à réduire les pertes d'énergie élevées dues à des causes techniques dans les réseaux de transport et de distribution. Alors que cette technologie a fait ses preuves et est devenue une norme dans les pays industrialisés, les défaillances techniques continuent de se produire dans presque tous les pays en développement, offrant ainsi un vaste potentiel d'atténuation des émissions carbone. Ce projet soutenu par le ministère allemand de l'environnement a évalué le cadre réglementaire et les options de financement des installations de RPC dans quatre pays : Ouganda, Mozambique, Zambie et Zimbabwe. Ce projet a été mis en place par GFA Consulting Group GmbH en collaboration avec des représentants des autorités de régulation de l'énergie, des sociétés de transport et de distribution, les ministères de l'environnement et de l'énergie des quatre pays, ainsi que la Banque de développement d'Afrique du Sud (DBSA). Des programmes pilotes ont été prévus pour l'année 2019 au titre de l'article 6, visant à réduire les émissions carbone en installant la technologie de RPC dans les quatre pays. Les travaux préparatoires sont déjà en cours. Les programmes ont une durée de vie de six ans.

Activités du NACAG en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe

Le groupe d'action « Nitric Acid Climate Action Group » (NACAG) vise à transformer à l'échelle mondiale le secteur de l'acide nitrique pour qu'il respecte l'environnement. Il aide également les gouvernements d'Afrique australe à réaliser le potentiel de rentabilité que l'atténuation des émissions carbone peut apporter au secteur de l'acide nitrique. En décembre 2018, un processus de dialogue et d'échange a été lancé avec l'Afrique du Sud pour discuter de l'initiative du NACAG avec les exploitants d'usines et le ministère des affaires environnementales. Au cours de la dernière décennie, l'ensemble des producteurs d'acide nitrique en Afrique du Sud est parvenu à utiliser la technologie de réduction des émissions carbone dans le cadre des projets du MDP. Compte tenu de l'absence actuelle de demande de crédits MDP, le NACAG offre son soutien à la poursuite des activités de réduction des émissions. Le gouvernement de l'Afrique du Sud étudie actuellement les possibilités de se joindre à cette initiative et a accepté de prendre d'autres mesures pour intensifier la coopération.

Un dialogue a également été engagé avec la Zambie, où l'initiative a été présentée à la société de Développement industriel (SDI) en décembre 2018. La SDI gère la seule usine d'acide nitrique de Zambie : Nitrogen Chemicals of Zambia. Il a été convenu de continuer à intensifier la coopération entre le NACAG et la Zambie. Le secrétariat du NACAG a également réalisé une étude de faisabilité technique de la seule usine de production d'acide nitrique du Zimbabwe, exploitée par la société privée Sable Chemicals. L'étude a nécessité une visite sur place de trois jours pour évaluer si l'installation et l'exploitation durable de cette technologie de réduction du protoxyde d'azote était réalisable sur ce site.

Les résultats de l'étude ayant été positifs, il a été décidé conjointement de prendre des mesures supplémentaires, afin d'élaborer la mise en place d'une technologie de réduction des émissions de protoxyde d'azote dans cette usine

Programme pour des systèmes de cuisson plus performants en Zambie

La fondation pour l'avenir du marché du carbone (Future of the Carbon Market, en anglais) apporte un financement initial pour des mécanismes novateurs et programmatiques du marché du carbone. En Zambie, la Fondation a signé avec C-Quest Capital un contrat d'achat de réduction des émissions de gaz à effet de serre (ERPA), qui met en œuvre le programme d'action du MDP avec son partenaire local COMACO. Le programme prévoit l'installation de jusqu'à 80 000 systèmes de cuisson, principalement fabriqués à partir de matériaux locaux et assemblés par les utilisateurs eux-mêmes grâce à la formation dispensée par les partenaires du projet. Le paiement initial de la Fondation a déjà été entièrement compensé par l'annulation de plus de 160 000 crédits au nom de la Fondation. De plus, le programme d'action contribue fortement à la politique climatique de la Zambie, directement liée aux objectifs de CDN du pays. Outre son impact sur l'atténuation du changement climatique, le programme améliore la santé des habitants en réduisant la pollution de l'air à l'intérieur des habitations et aide les femmes à gagner du temps, ce qui leur permet de se consacrer à d'autres activités comme les soins familiaux au lieu de ramasser du bois de chauffage.

South Africa Renewable Energy Programme

La demande croissante en énergie de l'Afrique du Sud est encore principalement couverte par le charbon domestique. Bien que les conditions environnementales soient très favorables à l'utilisation de l'énergie éolienne ou solaire, la production indépendante d'électricité dans les petites centrales privées ne représente qu'une fraction de la production totale d'électricité. Le programme pour l'énergie renouvelable en Afrique du Sud (SA-REP) vise à remédier à la situation. Le programme soutient le développement et la mise en place de projets d'énergie renouvelable à petite échelle en Afrique du Sud, en assurant la viabilité financière des projets et en facilitant l'accès aux capitaux. Le programme est l'une des activités sélectionnées pour compenser l'impact climatique des voyages d'affaires du gouvernement fédéral allemand et un total de 73 030 crédits ont été acquis et annulés à cette fin. Le programme apporte de nombreux avantages au delà des avantages climatiques : En plus de minimiser l'impact de la production d'énergie sur le climat, le programme crée de nouveaux emplois pour la population locale dans l'ensemble du pays et améliore l'approvisionnement énergétique régional et national tout en réduisant la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. En contribuant à la percée des solutions pour l'énergie renouvelable, le SA-REP apporte une contribution majeure à la transition énergétique de l'Afrique du Sud.

Afrique de l'Est

Plus de 172 millions de personnes vivent dans la région de la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui est profondément interconnectée grâce à la coopération politique, économique, sociale et environnementale entre les États membres. Les principaux piliers de l'économie est-africaine sont menacés par le changement climatique et ses effets sur la température et les précipitations, ainsi que par les phénomènes météorologiques violents qui se produisent dans la région. Les effets du changement climatique ont également d'autres incidences transversales sur la disponibilité de l'eau, la sécurité alimentaire et la santé humaine. Outre l'élaboration et la mise en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques, les pays de la région sont désireux de se développer en visant de faibles émissions de gaz à effet de serre et d'atténuer les changements climatiques en favorisant les mécanismes du marché du carbone. Plus récemment, les pays d'Afrique de l'Est ont travaillé à une coopération plus stratégique en s'alliant sur les marchés du carbone et le financement climatique. L'Afrique de l'Est est dès lors et depuis plusieurs années l'une des régions prioritaires du ministère allemand de l'environnement, dont le soutien vise à promouvoir des activités d'atténuation des émissions carbone via le marché dans la région.

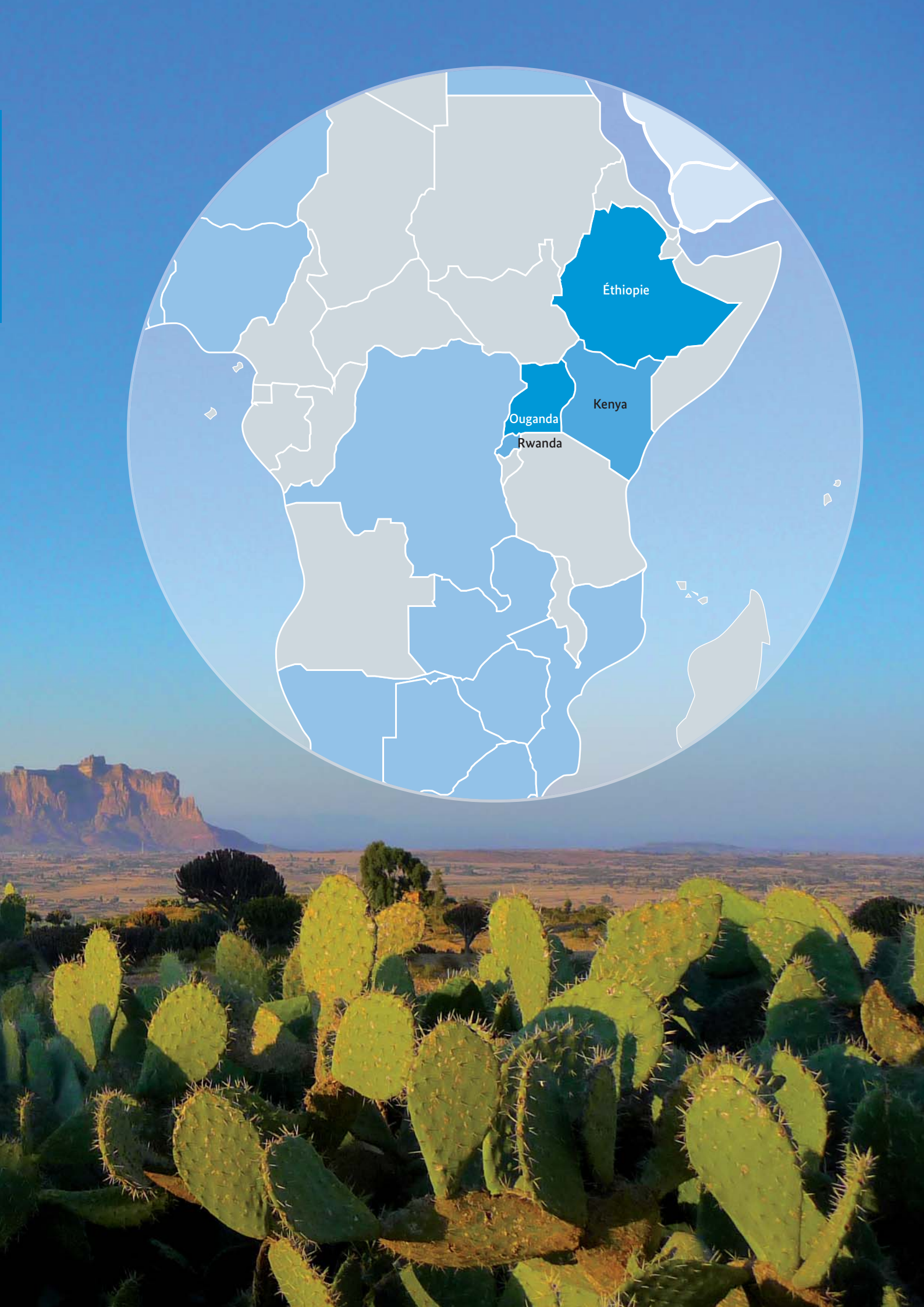
Éthiopie
Kenya
Ouganda
Rwanda

Le projet de marché mondial du carbone – Ouganda et Afrique de l'Est

Le projet de marché mondial du carbone intervient auprès des décideurs publics et privés des pays membres d'Afrique de l'Est et de l'Éthiopie. Son objectif principal est de mettre en place des contributions déterminées au niveau national (CDN) en apportant les connaissances et les compétences nécessaires pour concevoir et utiliser les instruments existants et nouveaux du marché du carbone. Dans le même temps, le projet encourage le secteur privé à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des mécanismes du marché du carbone. Il permet également de renforcer les capacités des négociateurs de la région grâce à des ateliers de formation, qui améliorent leurs compétences et leur permettent de mieux comprendre les thèmes clés des discussions de la CCNUCC. Le projet collabore également avec d'autres activités liées au marché du carbone en Afrique, financées par le ministère allemand de l'environnement, telles que l'initiative « Climate Finance Innovators » et l'initiative CI-ACA.

Effets et résultats

En Ouganda, le projet de marché mondial du carbone a mené diverses activités de sensibilisation, notamment sous la forme de formations auprès des acteurs des secteurs public et privé. Elles abordaient des questions clés liées aux approches commerciales de l'atténuation du changement climatique. Parmi les bénéficiaires figurent des représentants du secteur public – par exemple, 80 négociateurs du climat de six pays et 217 parlementaires du forum parlementaire ougandais sur le changement climatique. Plus de 50 entreprises ont été conseillées sur l'utilisation des marchés du carbone ; huit activités liées à l'énergie de la biomasse en sont issues. Dans trois pays, trois niveaux de référence normalisés (un déjà défini et deux en phase finale) ont été élaborés et un a été mis à jour.

Climate Finance Innovators – Activités en Éthiopie et en Ouganda

L'initiative « Climate Finance Innovators » (CFI) vise à établir des liens novateurs entre les mécanismes du marché et les institutions internationales de financement de la lutte contre le changement climatique. Le but est d'élaborer des modèles reproductibles de financement climatique. Le projet mené par Perspectives Climate Group est un travail de coopération avec Climate Focus, Carbon Africa, Afrique Énergie Environnement et SouthSouthNorth.

Tesfaye Hailu, responsable des programmes nationaux pour South-SouthNorth

« Dans le cadre de cette initiative, nous évaluons divers modèles d'énergie hors réseau, pouvant fonctionner dans le contexte éthiopien et qui répondent également aux critères d'investissement du FVC. Une fois qu'un modèle clair aura été saisi et que la théorie du changement aura été formulée, nous procéderons à la préparation de la proposition de financement. »

L'Éthiopie et l'Ouganda sont deux des trois pays africains (l'Éthiopie, l'Ouganda et le Sénégal) qui reçoivent un soutien de l'initiative « Climate Finance Innovators ». En Éthiopie, une proposition du Fonds vert pour le climat (FVC) concernant l'accès à l'énergie durable hors réseau sera élaborée et soumise au FVC. À cette fin, le Ministère des finances de l'Éthiopie, qui est le partenaire gouvernemental officiel de l'initiative et qui est accrédité auprès du FVC, a signé un protocole d'accord avec le projet « Climate Finance Innovators ». La commission éthiopienne de l'environnement, des forêts et du changement climatique est un autre partenaire gouvernemental.

Un processus de cadrage a été amorcé afin de déterminer et de sélectionner les activités appropriées, ce qui constitue une première étape vers l'élaboration d'une proposition auprès du FVC. En outre, l'initiative appuiera les capacités nationales de l'Éthiopie en matière d'accès au financement climatique international, ainsi que le passage du MDP à l'article 6. Dans le cadre de cette initiative, un protocole d'accord a été signé avec l'Éthiopie officialisant et renforçant les activités de coopération liées au projet.

Le travail a également commencé en Ouganda, où l'équipe du projet « Climate Finance Innovators » a procédé à un premier examen des secteurs prioritaires des CDN ougandais pour déterminer leur potentiel en lien avec le Fonds vert pour le climat. L'initiative a commencé la rédaction d'un protocole d'accord avec le Ministère de l'eau et de l'environnement pour la préparation d'une proposition auprès du Fonds vert pour le climat et les efforts connexes de renforcement de ses capacités.

L'initiative « Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action » – Ouganda

L'initiative « Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action » (CI-ACA, « Instruments de collaboration pour une action ambitieuse en faveur du climat » en français) vise à aider les parties à élaborer des approches de tarification du carbone, pour la mise en œuvre de leurs CDN dans le cadre de l'Accord de Paris et à encourager la coopération. Dans le cadre de cette initiative, le centre régional de collaboration de Kampala (avec l'appui de l'équipe du marché mondial du carbone de l'Ouganda) mène une étude sur la tarification du carbone, qui comprend une évaluation plus large des mécanismes actuels de tarification du carbone, tels que la taxe carbone, le système de plafonnement et d'échange, ainsi qu'un système hybride comme le système sud-africain. L'étude comprend également des chapitres sur l'Ouganda, le Rwanda, le Kenya, l'Éthiopie et l'île Maurice et évalue leurs activités et leur potentiel de tarification du carbone. L'étude est toujours en cours et sera terminée d'ici la fin du premier trimestre de 2019.

Améliorer la santé publique et protéger le climat : Le programme de santé publique DelAgua au Rwanda

Au Rwanda, les maladies respiratoires et diarrhéiques continuent d'être les causes de décès les plus fréquentes, représentant ensemble environ un quart des décès infantiles. Le programme de santé publique DelAgua au Rwanda vise à réduire les maladies évitables et à réduire durablement la mortalité infantile. En coopération avec le ministère rwandais de l'environnement, 600 000 filtres à eau modernes et systèmes de cuisson efficaces sont distribués aux familles pauvres dans le cadre du programme DelAgua. Les nouveaux systèmes de cuisson assurent un processus de combustion beaucoup plus efficace et réduisent les fumées toxiques. Les filtres nettoient l'eau sans utiliser de chaleur, électricité ou produits chimiques, éliminant ainsi la nécessité habituelle de faire bouillir l'eau. Avec les nouveaux systèmes de cuisson, une grande quantité de bois de chauffage ou de charbon de bois est économisée et les émissions de gaz à effet de serre associées sont réduites. Le programme de santé publique DelAgua est l'une des activités sélectionnées pour ***compenser l'impact climatique des voyages d'affaires du gouvernement fédéral allemand.*** *Plus de 24 000 crédits ont été annulés pour compenser les émissions à partir de 2015.*

Le programme mondial pour l'eau potable

L'une des activités soutenues par la Fondation pour l'avenir du marché du carbone en Afrique de l'Est est le programme mondial pour l'eau potable, un programme d'action sur plusieurs pays et à petite échelle du MDP couvrant le Rwanda, l'Ouganda, le Nigéria et le Kenya. La conception et la mise en œuvre du programme d'action sont gérées par Impact Water en coopération avec des fournisseurs locaux et internationaux. Le programme distribue des systèmes de traitement de l'eau dans les écoles, améliorant ainsi l'accès des élèves et du personnel enseignant à une eau potable. Les systèmes de traitement de l'eau remplacent le processus d'ébullition de l'eau par du bois et du charbon de bois sur des systèmes de cuisson pour la plupart rudimentaires, ce qui réduit les émissions de carbone connexes. Fin 2018, plus de 2 000 systèmes d'approvisionnement en eau avaient été distribués. L'efficacité du programme d'action en matière de réduction des émissions de carbone est supérieure aux prévisions, avec 64 000 crédits déjà émis au début de 2019 et 270 000 autres crédits qui devraient être annulés au nom de la fondation d'ici 2021.

Evan Haigler, directeur d'Impact Water, lors d'une visite en novembre 2018 sur le site du projet mené par des représentants de la fondation.

« Le financement initial de la fondation a été crucial pour nous aider à développer notre expertise, à affiner notre approche marketing et notre modèle économique, et même à obtenir des contrats d'achat d'émissions de carbone auprès d'autres gouvernements européens acheteurs afin d'étendre nos activités à d'autres pays de la région ».

Afrique du Nord

S'étendant des rives de l'Atlantique à l'ouest jusqu'au canal de Suez et à la mer Rouge à l'est, l'Afrique du Nord est une région relativement prospère, qui génère un tiers du produit intérieur brut (PIB) total de l'Afrique. Étant donné que l'Afrique du Nord est très vulnérable aux effets du changement climatique, la hausse des températures, les sécheresses et les inondations auront de graves répercussions sur le développement économique de cette région, qui compte parmi les régions les plus pauvres en eau au monde et qui dépend fortement d'une agriculture sensible au changements météorologiques. Dans le même temps, la région connaît une croissance rapide et fait face à une demande énergétique croissante. L'approvisionnement énergétique est devenu un défi majeur dans des pays comme la Tunisie et le Maroc, en raison de leur forte dépendance à l'égard des sources d'énergie conventionnelles et de la hausse du prix du pétrole et du gaz. Dans le cadre de l'effort mondial de lutte contre le changement climatique, le potentiel de l'Afrique du Nord réside dans l'augmentation de la productivité énergétique et l'exploitation de son potentiel énergétique renouvelable. En termes d'énergie renouvelable, la région possède le plus grand potentiel en matière d'utilisation du solaire et de l'éolien. Les activités en Afrique du Nord du ministère allemand de l'environnement comprennent une assistance technique pour l'identification du potentiel sectoriel d'atténuation des émissions carbones et l'élaboration de politiques climatiques appropriées, la Tunisie étant un pays cible. Le projet de marché mondial du carbone, le partenariat pour la préparation au marché et le groupe d'action « Nitric Acid Climate Action Group » (NACAG) sont des initiatives clés dans la région soutenues par le ministère allemand de l'environnement.

Maroc
Tunisie
Algérie
Égypte

Le projet de marché mondial du carbone – Tunisie

Le projet de marché mondial du carbone intervient auprès des décideurs publics et privés en Tunisie. L'objectif principal est d'apporter les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation d'instruments du marché du carbone, existants ou nouveaux, dans la mise en œuvre de leurs activités d'atténuation du changement climatique. Cela comprend des formations sur les négociations de la CCNUCC, en particulier sur l'article 6, l'élaboration de projets concrets d'atténuation des émissions carbone à utiliser dans le cadre du MDP ou de l'article 6, le soutien à l'amélioration des cadres réglementaires dans les secteurs liés au climat et le développement de méthodologies pour la MNV des projets destinés à des fins commerciales. Le secteur cimentier tunisien, précurseur en matière de conception de concepts pour le marché du carbone, sera l'un des secteurs pilotes pour la mise en place de mesures renforcées pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le projet de marché mondial du carbone est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH avec ses partenaires locaux, l'agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME) et le ministère des Affaires locales et de l'environnement. Le projet implique une collaboration étroite avec le partenariat pour la préparation au marché (PMR) de la Banque mondiale et l'initiative du NACAG.

Mme Afef JAAFAR, responsable du département des études et de la planification de l'ANME, et correspondante de l'ANME

« L'agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME) a commencé très tôt à travailler sur les marchés du carbone et a acquis une vaste expérience à travers la réalisation de projets de MDP et la conception de NAMA/NMM (Nouveau Mécanisme de Marché). Le projet de marché mondial du carbone permettra à l'ANME de se préparer au nouveau régime de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le plan institutionnel et technique et d'identifier des projets pilotes potentiels. »

Effets et résultats

En Tunisie, le dialogue national sur la co-incinération dans le secteur cimentier a conduit, fin 2018, à l'adaptation ciblée des textes juridiques sur les limites d'émission des polluants atmosphériques issus de la combustion stationnaire. Un groupe de négociateurs spécialisés peut désormais participer aux négociations sur l'article 6 et sur les CDN dans le cadre de la CCNUCC, après avoir bénéficié de leur première formation en 2018. Le groupe a représenté la Tunisie à la COP 24 à Katowice.

Les activités du partenariat pour la préparation au marché en Tunisie

La participation de la Tunisie au partenariat pour la préparation au marché (PMR) s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de préparation à l'introduction des instruments de tarification du carbone. Considérés comme un levier complémentaire, ces instruments doivent contribuer à une transition progressive vers une économie bas-carbone. Dans le cadre de ses activités auprès du PMR, la Tunisie a proposé la mise en œuvre de nombreuses mesures. Les principales activités comprennent la réalisation d'études d'impact des effets qu'auraient la tarification du carbone et la suppression des subventions énergétiques sur le développement socio-économique du pays, la mise à jour des objectifs de réduction des émissions carbone et de la conception de systèmes MNV dans les secteurs prioritaires, ainsi que la conception d'instruments de tarification du carbone adaptés aux secteurs prioritaires de l'économie tunisienne. Dans le secteur de l'énergie, par exemple, l'introduction d'une taxe carbone a été identifiée comme l'instrument politique le plus prometteur. Dans le secteur cimentier, le processus d'identification de l'instrument de politique climatique le plus approprié est toujours en cours. Ces activités s'appuieront sur les activités en cours de la Tunisie dans ce domaine et contribueront à renforcer la capacité de la Tunisie à mettre en œuvre des instruments de tarification du carbone.

Mme Afef JAAFAR – responsable du département d'études et de planification de l'ANME, et correspondante PMR

« Le PMR est une très bonne occasion pour la Tunisie de se préparer à la tarification du carbone. Sur la base de son expérience du MDP et comme indiqué par ses CDN, la Tunisie estime que la tarification du carbone peut être un levier important pour atteindre son objectif d'atténuation des émissions carbone, en particulier dans le secteur de l'énergie qui représente 75 % de l'objectif global des CDN ».

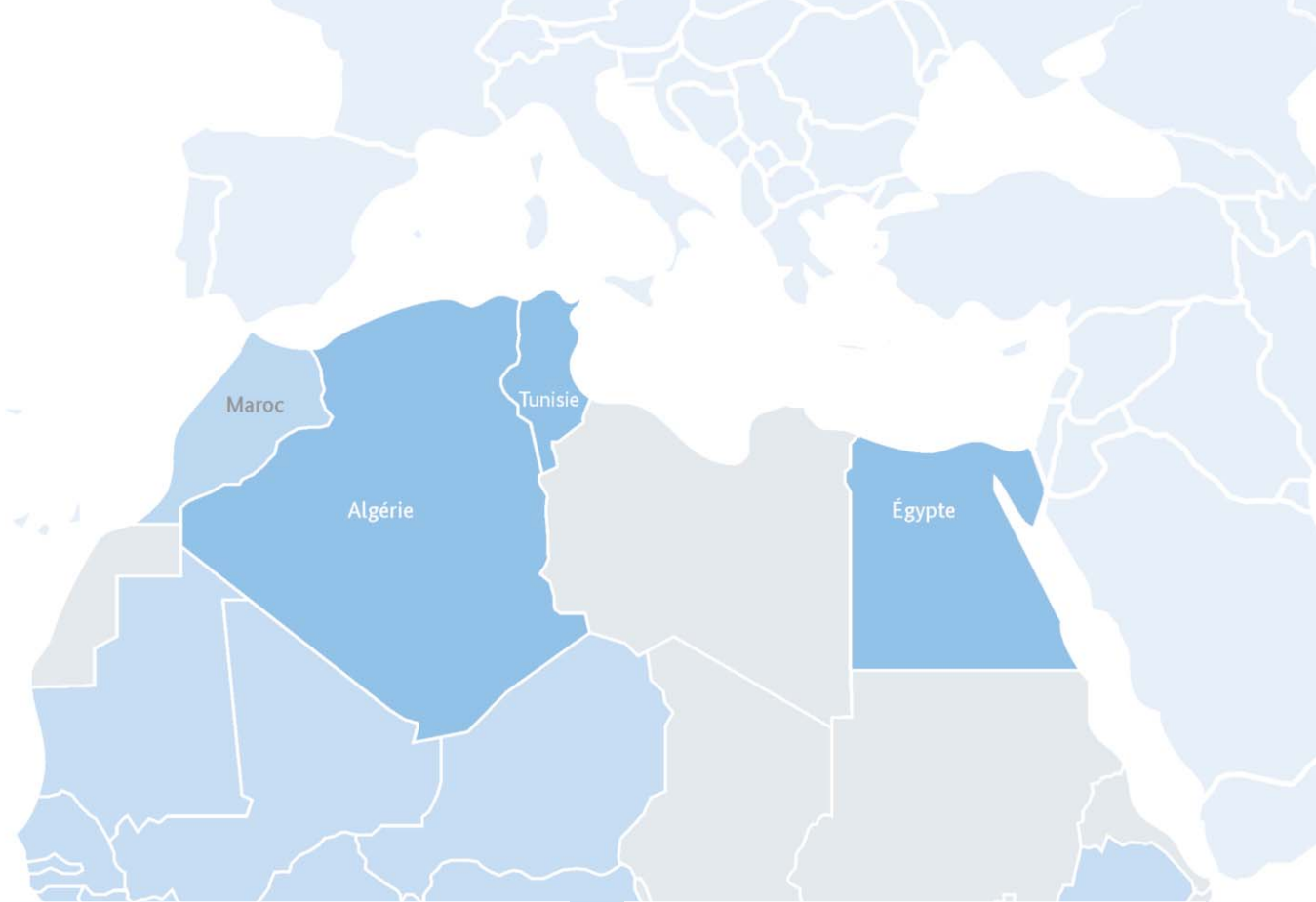

Collaboration du NACAG avec la Tunisie, l'Algérie et l'Égypte

Dans le but d'aider les pays partenaires à réaliser un potentiel rentable d'atténuation des émissions carbone dans le secteur de l'acide nitrique, le groupe d'action « Nitric Acid Climate Action Group » (NACAG) a collaboré avec de nombreux pays de la région.

Dans le cadre de cette collaboration, la Tunisie s'est engagée à réduire de façon permanente les émissions de protoxyde d'azote provenant de la production d'acide nitrique et à réglementer ce secteur en signant la déclaration d'engagement (DE) du NACAG. Actuellement, le secrétariat du NACAG prépare une convention de subvention qui sera signée avec le Groupe Chimique Tunisien, le seul producteur tunisien d'acide nitrique, pour l'achat et l'installation d'une technologie de réduction des émissions de protoxyde d'azote. Une étude de diligence raisonnable commerciale et technique a été réalisée en 2018 en préparation de la convention de subvention.

Un premier processus d'échange a également été engagé avec l'Algérie et Égypte. En octobre 2018, un atelier a été organisé en Algérie pour discuter de l'initiative du NACAG avec des représentants de plusieurs ministères. L'initiative a été accueillie avec beaucoup d'intérêt et il a été convenu d'étendre la coopération. En raison de l'importance de son secteur de l'acide nitrique, l'Égypte dispose d'un potentiel d'atténuation considérable. Ce pays d'Afrique du Nord deviendrait ainsi un partenaire clé. Des discussions avec le gouvernement égyptien ont été entamées en janvier 2019.

Effets et résultats

La Tunisie est l'un des pays signataires de la déclaration du NACAG, confirmant son engagement à contribuer à la réduction des émissions de N2O provenant de la production d'acide nitrique. La Tunisie a également signé un accord (Déclaration d'engagement) la contraignant à utiliser de façon permanente des technologies de réduction des émissions dans ses usines d'acide nitrique. Au total, le secrétariat du NACAG a organisé des ateliers dans plus de 15 pays, notamment en Algérie, en Tunisie, en Zambie, au Zimbabwe et en Afrique du Sud, afin de donner des conseils sur la réduction des émissions de N2O.

Informations clés sur les initiatives

Cette section fournit des informations clés sur les initiatives du ministère allemand de l'environnement, en donnant des détails sur les organisations concernées, les interlocuteurs et la portée géographique de leurs actions.

Le marché mondial du carbone

Mise en place :
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Autres organisations participantes :
En Tunisie : L'agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME) et le ministère des Affaires locales et de l'Environnement
En Ouganda : Le département du changement climatique du ministère ougandais de l'Eau et de l'Environnement et le bureau du carbone de l'Ouganda
Durée de vie : 2018 – 2021
Contact :
Anne Gläser anne.glaeser@giz.de
Torsten Greis
torsten.greis@giz.de
Sven Egbers
sven.egbers@giz.de
Portée géographique :
Mondiale. En Afrique : Tunisie, Ouganda
Informations complémentaires :
www.carbon-mechanisms.de/en/GCM

L'alliance ouest-africaine sur le carbone Marchés et financement climatique

Mise en place :
L'alliance ouest-africaine du marché du carbone et du financement climatique
Autres organisations participantes :
La Banque ouest-africaine de développement (BOAD), ENDA Energie Dakar, le centre de collaboration régionale de la CCNUCC Lomé, Climate Focus
Durée de vie : En cours depuis 2017
Contact :
Secrétariat de l'alliance
westafricaclimatealliance@gmail.com
Portée géographique :
16 pays membres (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Libéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo)
Informations complémentaires :
www.westafricaclimatealliance.org

Climate Finance Innovators – Lier les marchés du carbone à Financement climatique en Afrique

Mise en place :
Perspectives Climate Group
Autres organisations participantes : Climate Focus, Carbon Africa, Afrique Énergie Environnement, SouthSouthNorth
Durée de vie :
2018 – 2021
Contact :
Stephan Hoch
hoch@perspectives.cc
Portée géographique :
Éthiopie, Sénégal, Ouganda, activités régionales et mondiales
Informations complémentaires :
www.climatefinanceinnovators.com

Le groupe d'action « Nitric Acid Climate Action Group »

Mise en place :
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Autres organisations participantes :
Les ministères et exploitants d'usines d'acide nitrique dans les pays partenaires
Durée de vie :
2016 – 2022
Contact :
Enrico Rubertus
enrico.rubertus@giz.de
Portée géographique :
Mondiale. En Afrique : Algérie, Égypte, Afrique du Sud, Tunisie, Zambie, Zimbabwe
Informations complémentaires :
www.nitricacidaction.org

l'initiative « Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action »

Mise en place :
Secrétariat de la CCNUCC et centres de collaboration régionale de Lomé et Kampala
Autres organisations participantes :
Au Sénégal : Perspectives Climate Research gGmbH (PCR) ; Afrique Énergie Environnement (AEE) ; le département de l'Environnement et des Établissements Classés (DECC) du Sénégal ; le comité national du Changement Climatique (COMNAC).
En Ouganda : Le marché mondial du carbone en Ouganda initié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Durée de vie :
En cours depuis 2017
Contact :
Monique Nardi
mnardi@unfccc.int
Portée géographique :
Mondiale. En Afrique : Sénégal et Ouganda

Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone

Durée de vie :
En cours depuis 2015
Contact :
Lydia Ondraczek
lydia.ondraczek.extern@bmu.bund.de
Portée géographique :
Mondiale. Les partenaires gouvernementaux
du CPLC en Afrique : L'Éthiopie, le Maroc et la Côte d'Ivoire
Informations complémentaires :
www.carbonpricingleadership.org

Partenariat pour la préparation au marché

Mise en place :
La Banque mondiale
Autres organisations participantes :
En Côte d'Ivoire : Le ministère de l'Environnement (MDP DNA Côte d'Ivoire), Le ministère du Budget, de l'Économie et des Finances
En Tunisie : Le programme des Nations Unies pour le développement – PNUD Tunisie, L'agence nationale pour la maîtrise de l'énergie – ANME
Durée de vie :
En cours depuis 2010
Contact :
Malin Ahlberg
malin.ahlberg@bmu.bund.de
Pour les activités en Côte d'Ivoire :
Rachel BOTI-DOUAYOUA
rbdouayoua@gmail.com
Pour les activités en Tunisie :
Afef JAAFAR
afef.jaaafar@anme.nat.tn
Portée géographique :
Mondiale. En Afrique : Côte d'Ivoire, Maroc, Afrique du Sud, Tunisie
Informations complémentaires :
www.thepmr.org

Afrique australe – mise à jour Niveau de référence normalisée du Pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP)

Mise en place :
GFA Consulting Group GmbH
Autres organisations participantes :
Centre de coordination du SAPP (SAPP CC),
Correspondants des pays membres
Durée de vie :
2017 – 2018
Contact :
Joachim Schnurr
joachim.schnurr@gfa-group.de
Portée géographique :
Pays membres du Pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP) : Botswana, RDC, Eswatini, Lesotho, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe.
Informations complémentaires :
https://www.carbon-mechanisms.de/en/initiatives/research-and-dialogue/updating-a-standardized-baseline/

Le Pool énergétique de l'Afrique australe (SAPP), résultats des énergies renouvelables Le Mécanisme de financement de l'énergie

Mise en place :
GFA Consulting Group GmbH et Secrétariat des Nations Unies sur les changements climatiques
Autres organisations participantes :
Le centre de coordination du SAPP (CC du SAPP), les correspondants des pays membres, les ministères nationaux de l'Énergie, les régulateurs nationaux de l'électricité
Durée de vie :
2017 – 2018
Contact :
Joachim Schnurr
joachim.schnurr@gfa-group.de
Portée géographique :
Pays membres du Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP) : Botswana, RDC, Eswatini, Lesotho, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe

Réduction des pertes techniques dans les réseaux de transport et de distribution électrique

Mise en place :
GFA Consulting Group GmbH
Autres organisations participantes :
Les représentants des autorités de régulation de l'énergie,
les sociétés de transport et de distribution, les ministères de l'Environnement et de l'Énergie des quatre pays, la Banque de développement de l'Afrique du Sud
Durée de vie :
2017 – 2018
Contact :
Joachim Schnurr
joachim.schnurr@gfa-group.de
Portée géographique :
Mozambique, Ouganda, Zambie, Zimbabwe

Le groupe de travail du programme d'action (PA)

Mise en place :
Perspectives Climate Group GmbH
Durée de vie :
En cours depuis 2011
Contact :
Stephan Hoch
hoch@perspectives.cc
Axel Michaelowa
michaelowa@perspectives.cc
Portée géographique :
Mondiale
Informations complémentaires :
www.carbon-mechanisms.de/en/PoA_Working_Group

La fondation pour l'avenir du marché du carbone

Mise en place :
La fondation pour l'avenir du marché du carbone
Autres organisations participantes :
En Afrique : C-Quest Capital, Impact Water, SEM Fund, SimGas
Durée de vie :
Créé en décembre 2011 ; la période de financement prendra fin en 2021.
Contact :
Martin Gauss m.gauss@kommunalkredit.at Geographic scope:
Mondiale. En Afrique : Kenya, Sénégal, Ouganda, Zambie
Informations complémentaires :
www.carbonmarket-foundation.org

Compenser l'impact climatique des voyages d'affaires du gouvernement fédéral allemand

Mise en place :
L'agence allemande pour l'environnement
Autres organisations participantes :
Le gouvernement fédéral allemand
Durée de vie :
En cours depuis 2014
Contact :
Frank Wolke
German.DNA.DFP@uba.de
Portée géographique :
Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA). En
Afrique : Kenya, Nigéria, Rwanda, Afrique du Sud, Ouganda, Zambie.
Informations complémentaires :
https://www.dehst.de/EN/carrying-out-climate-projects/business-trips-of-the-german-government/business-trips-of-the-german-government-node.html

Lectures complémentaires

Sélection de documents d'orientation, de rapports de recherche et d'articles de fond rédigés par les diverses initiatives.

Le marché mondial du carbone

- Namande, Gloria (2018) : Faciliter la mise en œuvre – Soutenir les marchés du carbone et les activités du financement climatique dans la région de l'Afrique de l'Est. Dans : Carbon Mechanisms Review I4C Special Issue.
  URL: https://www.carbon-mechanisms.de/en/CMR_I4C2018

L'alliance ouest-africaine du marché du carbone et du financement climatique

- Hunzai, Tobias, Sandra Greiner et Ousmane Fall Sarr (2018) : En préparation pour l'article 6 : L'alliance ouest-africaine du marché du carbone et du financement climatique. Dans : Carbon Mechanisms Review I4C Special Issue.
  URL: https://www.carbon-mechanisms.de/en/CMR_I4C2018

Climate Finance Innovators – Lier les marchés du carbone au financement climatique en Afrique

- Krämer, Nicole, Stephan Hoch, Ousmane Fall Sarr, Thiago Chagas, Axel Michaelowa et Sandra Greiner (2018) : L'Afrique se prépare pour l'article 6. Climate Focus, Perspectives Climate Group, Aera Group.
  URL: https://www.climatefinanceinnovators.com/publication/africa-is-getting-ready-for-article-6/.

- Climate Focus, Perspectives et Aera Group (2017) : Lier le mécanisme de développement propre au Fonds vert pour le climat : Témoignages des professionnels et des décideurs en Afrique.
  URL: https://www.climatefinanceinnovators.com/wp-content/uploads/2018/11/Linking_the_clean_development_mechanism_with_the_GCF_Brescia_Dario__Galt_Hilda__Mayr_Sebastian_2017.pdf.

Le groupe d'action « Nitric Acid Climate Action Group »

- Rubertus, Enrico et Thomas Forth (2018) : Une approche politique transformatrice : Le groupe d'action « Nitric Acid Climate Action Group » (NACAG) – pour une production mondiale d'acide nitrique respectueuse du climat grâce à la coopération internationale. Dans : Carbon Mechanisms Review I4C Special Issue.
  URL: https://www.carbon-mechanisms.de/en/CMR_I4C2018

L'initiative « Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action »

- Michaelowa, Axel, El Hadji Mbaye Diagne, Igor Shishlov, Marjorie Ménard, Thierno Thioune, Mamadou Diobé Gueye, Aglaja Espelage (2019) : Etude d'opportunité sur la mise en place d'un instrument de tarification carbone au Sénégal. Perspectives Climate Research gGmbH (PCR) ; Afrique Énergie Environnement (AEE).
  URL: https://www.perspectives.cc/fileadmin/user_upload/CI-ACA_Senegal_carbon_pricing.pdf

Réduction des pertes techniques dans les réseaux de transport et de distribution électrique

- Thioyé, Massamba, Janak Shrestha, Malte Krieger, Martin Burian et Joachim Schnurr (2018) : Niveau de référence prospectif pour un financement axé sur les résultats : Une nouvelle approche pour mesurer les contributions à la réduction du changement climatique dans le secteur de l'électricité. Dans : Carbon Mechanisms Review 02/2018.
  URL: https://www.carbon-mechanisms.de/en/2018/cmr-2-2018-paving-the-way/

Compenser l'impact climatique des voyages d'affaires du gouvernement fédéral allemand

- DEHSt (2018) : Les voyages d'affaires du gouvernement fédéral allemand ont un impact neutre sur le climat. L'autorité allemande en charge de l'échange de quotas d'émission (DEHSt) auprès de l'agence allemande pour l'Environnement.
  URL: https://www.dehst.de/SharedDocs/downloads/EN/publications/Factsheet_business-trips.pdf?__blob=publicationFile&v=6

Abréviations

ACW	La semaine africaine du climat
ANME	Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (Tunisie)
BMU	Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CDM	«Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action » (Instruments de collaboration pour une action ambitieuse en faveur du climat)
MDP	Mécanisme de Développement Propre
CEF4SAPP	Fonds pour l'énergie propre du Pool énergétique de l'Afrique australe
CI-ACA	L'initiative « Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action » (Instruments de collaboration pour une action ambitieuse en faveur du climat)
CPLC	Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone
CFI	Climate Finance Innovators (Innovateurs du financement climatique)
CORSIA	Carbon Offsetting and Reduction Scheme (Système de compensation et de réduction des émissions de carbone)
DBSA	Banque de développement de l'Afrique du Sud
ERPA	Contrat d'achat de réduction des émissions de gaz à effet de serre
SEQE	Système d'échange de quotas d'émission
FVC	Fonds vert pour le climat
PIB	Produit intérieur brut
GEF	Facteur d'émission du réseau
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
SDI	Société de développement industriel (Zambie)
IETA	Association internationale pour l'échange de droits d'émission
PMA	Pays les moins avancés
ME	Protocole d'accord
NACAG	Le groupe d'action « Nitric Acid Climate Action Group » (Groupe d'action pour le climat et l'acide nitrique)
CDN	Contributions déterminées au niveau national
PMR	Partenariat pour la préparation au marché
PA	Programme d'action
CRC	Centre régional de collaboration
RPC	Compensation de puissance réactive
SB	Niveau de référence normalisé
SAPP	Pool énergétique de l'Afrique australe
SA-REP	Programme pour l'énergie renouvelable en Afrique du Sud
DE	Déclaration d'engagement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques